



VÉRIFICATION ■ FISCALITÉ ■ SERVICES-CONSEILS

Rapport de travail
sur les paramètres
de l'industrie pour
le secteur canadien
de l'énergie
éolienne 2008

KPMG AU CANADA



Industrie
Canada | Industry
Canada



canwea

CANADIAN WIND
ENERGY ASSOCIATION | ASSOCIATION CANADIENNE
DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE



Glossaire

| | |
|----------|---|
| ACEE | Association canadienne de l'énergie éolienne |
| CNO | Commande numérique par ordinateur |
| É.-U. | États-Unis |
| ETP | Équivalent temps plein |
| n. | Nombre de personnes ayant répondu à la question |
| R-D | Recherche-développement |
| R-D et D | Recherche-développement et démonstration |
| R.-U. | Royaume-Uni |
| TCAC | Taux de croissance annuel composé |
| TRG | Tarif de rachat garanti |

Remarque : Les indicateurs de rendement clés (IRC) fournis dans le présent rapport s'appuient sur une base de répondants qui ne représente peut-être pas équitablement l'industrie éolienne au Canada. On estime en effet qu'un taux de réponse de 24 p. 100 n'est pas suffisant pour donner une idée fidèle de tous les aspects d'indicateurs comme *l'emploi* et le *revenu* et, par conséquent, certaines données ont été supprimées du rapport.

Avant-propos

Rapport de travail sur les paramètres de l'industrie pour le secteur canadien de l'énergie éolienne 2008

Le *Rapport de travail sur les paramètres de l'industrie pour le secteur canadien de l'énergie éolienne* est le premier rapport détaillé réalisé en partenariat par Industrie Canada, l'Association canadienne de l'énergie éolienne (ACEE) et KPMG sur le secteur canadien de l'énergie éolienne. Ce profil vise à lancer les bases de la collecte et de la sélection d'indicateurs de rendement clés (IRC) qui, à terme, pourront être utilisés pour fournir une évaluation objective de la solidité du secteur canadien de l'énergie éolienne au sein de l'économie canadienne ainsi qu'au sein de l'industrie éolienne mondiale, de plus en plus concurrentielle.

Cette initiative répond au besoin d'information d'actualité sur l'état du secteur canadien de l'énergie éolienne et fournira, avec le temps, les renseignements d'aide à la décision qui sont nécessaires pour encourager l'investissement dans le secteur. Les investisseurs en puissance, les clients, les décideurs et les autres intervenants auront une meilleure idée des retombées économiques et des caractéristiques de l'industrie de l'énergie éolienne canadienne, telles qu'elles se présentaient à la fin de 2008. Huit IRC du secteur de l'énergie éolienne sont évalués : revenu, recherche-développement, partenariats de recherche, emploi, sources de financement, niveau d'investissement, tendances relatives aux importations et aux exportations et prévisions concernant la dynamique du marché.

Les taux de participation n'ont pas été assez élevés pour permettre au présent document de servir de référence pour des analyses ultérieures du secteur, mais nous tenons à souligner qu'Industrie Canada et l'ACEE sont tous deux déterminés à obtenir un taux de participation plus élevé dans les sondages ultérieurs. Ce n'est qu'à ce moment-là que l'on pourra construire une assise solide pour représenter équitablement l'industrie éolienne. À partir de ces données de référence, des analyses approfondies pourront être réalisées et les tendances et possibilités pourront être dégagées.

Il est prévu que l'information fournie dans le présent rapport sera mise à jour annuellement de façon à mettre en lumière et à comparer les principaux résultats économiques qui se feront jour, les tendances de l'industrie et l'évolution au fil du temps d'un secteur extrêmement important pour l'économie canadienne. Les publications subséquentes seront peut-être étoffées pour inclure trois types d'intervenants : les entreprises, les pouvoirs publics et les universités de même que les organismes sans but lucratif. Nous remercions toutes les entreprises et les organisations qui ont participé à l'élaboration du *Rapport de travail sur les paramètres de l'industrie pour le secteur canadien de l'énergie éolienne 2008*.

Un taux de réponse de 24 p. 100 a été obtenu :

Environ **420** organisations associées au secteur de l'énergie éolienne au Canada ont été invitées à participer à l'élaboration du présent profil. On trouvera la liste des organisations participantes et ayant autorisé la publication de leur nom à la fin du rapport. Ces organisations étaient principalement des sociétés ouvertes ou fermées membres de l'ACEE. Au total, **102** organisations ont répondu, ce qui représente un taux de réponse de **24 p. 100**.

Sommaire

KPMG a entrepris une enquête, pour le compte d'Industrie Canada, auprès de 420 organisations canadiennes du secteur de l'énergie éolienne et 102 participants ont répondu au questionnaire entre le 8 février 2010 et le 10 mars 2010. L'objet de l'étude était de recueillir de l'information pour élaborer le profil du secteur canadien de l'énergie éolienne à la fin de 2008. Le rapport qui suit est un sommaire des constatations tirées des réponses fournies par les participants. Toutefois, en raison du niveau de réponse, certaines données sur l'emploi, le revenu, les dépenses en R-D et D et les investissements ont été exclues du rapport.

Les répondants visés par le rapport de travail sont la plupart du temps des sociétés fermées qui sont actives dans l'industrie depuis moins de 10 ans. L'Ontario est la plateforme de l'industrie canadienne de l'énergie éolienne. La plupart des organisations ont leur siège en Ontario et comptent en moyenne deux autres établissements au Canada ou à l'étranger. Les sociétés du secteur canadien de l'énergie éolienne sont fortement axées sur la fourniture de services à l'industrie et sur l'élaboration de projets de grandes éoliennes.

Les organisations ayant répondu à l'enquête semblent être bien intégrées au marché mondial de l'énergie éolienne, du point de vue de l'approvisionnement, et davantage axées sur le marché intérieur dans une perspective commerciale. Les sociétés canadiennes de l'énergie éolienne ont fait état de revenus limités de leurs activités d'exportation et sont tributaires de l'Allemagne et des États-Unis pour l'importation de composantes clés comme les génératrices et les pales. Cet état de choses semble corroborer les déclarations des répondants : les missions commerciales internationales à l'initiative du gouvernement n'ont pas réussi à accroître la pénétration du marché mondial par les sociétés d'énergie éolienne ayant leur siège au Canada; et la législation régissant le contenu canadien minimal dans les projets réalisés en sol canadien a eu un succès limité à cet égard.

Parmi les répondants au questionnaire d'enquête sur l'énergie éolienne en 2008, on remarquait quelques grandes entreprises et un important groupe d'entreprises de petite taille en pleine croissance :

- 80 p. 100 du revenu est produit par 19 p. 100 des entreprises;
- 71 p. 100 des entreprises interrogées comptaient moins de 10 employés et leur activité était principalement centrée sur les opérations et le travail technique. Toutefois, 77 p. 100 des répondants s'attendaient à accroître leur effectif entre 2008 et 2010;
- 53 p. 100 des entreprises avaient un revenu inférieur à 1 million de dollars et une majorité écrasante d'entre elles s'attendaient à un taux de croissance annuel composé (TCAC) de leur revenu de 10 p. 100 ou plus entre 2008 et 2010.

À court terme, il pourrait être extrêmement difficile pour l'industrie de trouver la main-d'œuvre qualifiée nécessaire pour soutenir ce taux de croissance. Les intervenants étaient fermement convaincus que l'industrie se caractérise par une pénurie de main-d'œuvre technique qualifiée.

Les sociétés qui ont répondu à l'enquête sur l'industrie canadienne de l'énergie éolienne étaient généralement autofinancées, et 62 p. 100 des fonds provenaient du flux de trésorerie d'exploitation. Sur le montant total du financement des initiatives liées à l'industrie éolienne, 16 p. 100 a été investi dans de la machinerie et de l'équipement éoliens, et 20 p. 100 dans l'activité de R-D et D. L'activité de R-D et D se concentrait principalement en Ontario et aux États-Unis.

Le sentiment que l'industrie afficherait une robuste croissance entre 2008 et 2010 était généralisé. Soixante-sept pour cent des répondants estimaient que le marché afficherait un niveau de croissance élevé (TCAC de 10 à 25 p. 100) ou très élevé (TCAC supérieur à 25 p. 100).

Au dire des répondants, d'autres stimulants ainsi que des initiatives parrainées par les gouvernements fédéral et provinciaux étaient requis à l'appui de la croissance du marché canadien de l'énergie éolienne, afin de permettre aux entreprises de soutenir la concurrence et de rivaliser à armes égales avec de plus grands partenaires commerciaux, tels que les États-Unis, l'Allemagne et la Chine.

Toutefois, l'industrie continuait à être aux prises avec des défis. Les politiques gouvernementales en place, les subventions et les stimulants étaient considérés comme des moteurs de croissance à la fois efficaces et inefficaces. Le Programme de tarifs de rachat garantis (TRG), les stimulants à la production d'énergie renouvelable, les stimulants fiscaux et les cibles d'approvisionnement provinciales étaient vus d'un bon œil par les répondants, alors que les missions commerciales gouvernementales, le financement du transfert de technologies ainsi que la législation régissant les émissions de gaz à effet de serre et le contenu minimal canadien étaient considérés comme des initiatives gouvernementales inefficaces.

Les répondants ont fait valoir que l'accès au réseau se révèle difficile pour les petites et moyennes entreprises du marché canadien et que la mise à niveau de l'infrastructure de réseau vieillissante au Canada s'imposait pour améliorer l'accès au marché.

Globalement, les répondants étaient constitués de petites sociétés fermées axées sur la fourniture de services et l'élaboration de projets de grandes éoliennes. Le secteur était censé connaître une croissance robuste, mais il s'est heurté à plusieurs difficultés. Le présent rapport met en évidence les lacunes relatives à la main-d'œuvre et aux politiques qui ont été perçues dans l'industrie et les possibilités d'optimiser les points forts dans le secteur canadien de l'énergie éolienne et de faciliter sa croissance pour l'avenir.

Introduction

Le *Rapport de travail sur les paramètres de l'industrie pour le secteur canadien de l'énergie éolienne* est la première édition d'un profil annuel offrant une vision objective de la performance du Canada dans un secteur industriel dynamique et important. Ce profil mesure huit indicateurs de rendement clés et présente un résumé objectif des constatations tirées des réponses à l'enquête concernant la position du Canada dans le secteur mondial de l'énergie éolienne, où s'exerce une vive concurrence.

Pour créer le profil, les membres de l'ACEE ont répondu à un questionnaire entre le 8 février 2010 et le 10 mars 2010, qui a permis de recueillir de l'information concernant leur performance au cours de l'année se terminant en décembre 2008. Les résultats de l'année se terminant en décembre 2009 ont été pris en compte; toutefois, comme les sociétés ouvertes sondées étaient en train de préparer leur rapport annuel pour l'exercice 2009, elles ne pouvaient divulguer leurs résultats pour l'année se terminant en décembre 2009.

Le profil économique esquissé dans le présent document reflète les réponses reçues de 102 organisations qui ont rempli le questionnaire et livré leurs idées et commentaires. Les répondants appartiennent aux secteurs des promoteurs de l'énergie éolienne, des

exploitants, des fabricants de composantes et de sous-composantes, des entreprises de services, des consultants, des distributeurs et des entreprises vouées à la recherche. Il convient de mentionner que plusieurs grands acteurs de l'industrie canadienne de l'énergie éolienne qui n'ont pas répondu à l'enquête ou qui n'ont pas été sondés sont exclus du profil. C'est le cas, par exemple, des intervenants de l'industrie qui ne font pas partie de l'ACEE.

Les 44 entreprises qui ont fourni de l'information sur leur revenu semblent comporter quelques grandes entreprises. Dix-neuf pour cent des entreprises génèrent 80 p. 100 du revenu; 53 p. 100 ont un revenu inférieur à 1 million de dollars et 26 p. 100 ont un revenu situé dans la fourchette de 1 à 10 millions de dollars. Les entreprises tirent leur revenu de la production d'électricité pour le réseau tout comme de la vente de produits et de services.

Soixante et onze pour cent des entreprises comptaient un effectif de moins de 10 employés voués à 100 p. 100 à l'énergie éolienne et 7 p. 100 comptaient plus de 50 employés se consacrant entièrement à l'éolien. La plupart des répondants s'attendaient à une augmentation de l'emploi par rapport aux niveaux de 2008 au cours des deux années suivantes.

Quarante organisations (40 p. 100 des répondants) ont participé à des activités de R-D et D en 2008. Cinquante pour cent des organisations avaient formé des partenariats avec d'autres organisations pour réaliser 48 projets de R-D et D en 2008. La R-D et D est principalement financée par le flux de trésorerie interne et la plupart des dépenses de R-D et D se font en Ontario.

Dix pour cent des répondants exportent leurs produits. Ces organisations ont tiré du marché d'exportation 98 p. 100 de leur revenu en 2008, les États-Unis constituant un marché clé pour les entreprises du secteur de l'éolien exerçant leurs activités au Canada et tributaires des exportations. Quant à la demande intérieure, elle est stimulée par les clients de la Colombie-Britannique, du Québec et de l'Ontario. Les répondants ont une opinion positive des initiatives stratégiques provinciales de l'Ontario et de la Colombie-Britannique et ont exprimé l'idée que ces deux régions seront à l'avant-garde de la croissance du secteur éolien canadien.

Le financement des répondants en 2008 provenait de plusieurs sources. Soixante-deux pour cent provenait du flux de trésorerie interne ou dégagé par d'autres parties de l'organisation et 35 p. 100 de placements privés, de capital de risque et d'investisseurs providentiels.

Coup d'œil sur l'échantillon des 102 répondants pour l'année se terminant au 31 décembre 2008 :

- Le revenu des entreprises provient essentiellement de la production d'électricité pour le réseau, ainsi que de la vente de produits et de services.
- Les entreprises ayant répondu à l'enquête sont principalement des petites et moyennes entreprises.
- 71 p. 100 des répondants comptent un effectif de moins de 10 employés voués à 100 p. 100 à l'énergie éolienne et 7 p. 100 comptent plus de 50 employés se consacrant entièrement à l'éolien.
- 40 p. 100 des répondants participent à des activités de R-D et D.
- 10 p. 100 des répondants exportent des produits.
- 40 p. 100 des répondants importent des composantes.
- 62 p. 100 des activités sont financées par le flux de trésorerie interne.

Profil des organisations

Type d'organisation

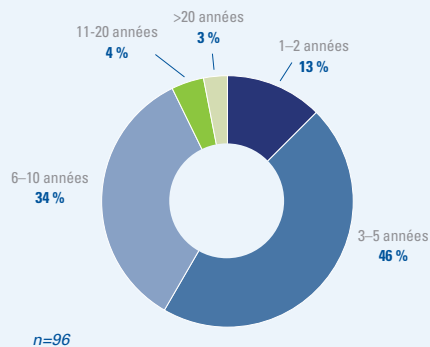
Coup d'œil sur les intervenants

Les organisations ayant répondu à l'enquête sur l'industrie canadienne de l'énergie éolienne sont essentiellement des sociétés fermées qui sont actives depuis moins de 10 ans dans l'industrie.

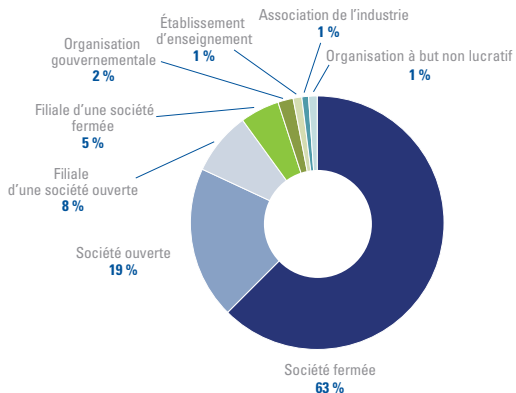
En moyenne, les répondants participaient au secteur canadien de l'énergie éolienne depuis environ six ans, et 93 p. 100 des entreprises de l'industrie éolienne y comptaient 10 années d'activité ou moins.

Ces organisations sont principalement des sociétés fermées (62 p. 100) dont les activités sont consacrées au développement (37 p. 100), à la fabrication (22 p. 100) et aux services (32 p. 100). Les fournisseurs de services au secteur éolien assurent le plus souvent des services de construction, d'ingénierie et de maintenance à l'industrie.

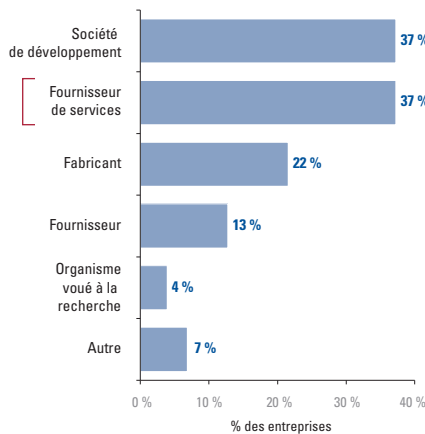
Nombre d'années d'activité dans le secteur canadien de l'énergie éolienne



Type d'organisation



Secteur d'activité principal

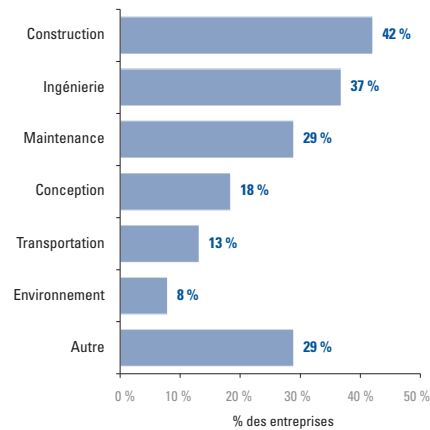


n=102

Nota : i) La catégorie Autre inclut les distributeurs, les sociétés de services publics et les organismes voués à la délivrance des permis et des approbations.

ii) Les entreprises pouvaient indiquer plus d'un domaine d'activité important.

Principaux services offerts



n=38

Nota : i) La catégorie Autre comprend les participants aux essais, aux services-conseils en immobilier, aux services financiers, à l'élaboration de logiciels, à la gestion de projets, aux relations publiques, à l'évaluation économique et à l'analyse économique.

ii) Les entreprises pouvaient indiquer plus d'un domaine d'activité important.

Région d'activité et siège social

Coup d'œil sur les intervenants

L'Ontario est le centre d'activité des organisations ayant répondu à l'enquête sur l'industrie canadienne de l'énergie éolienne. La plupart des entreprises ont leur siège en Ontario et comptent en moyenne deux autres établissements au Canada ou à l'étranger.

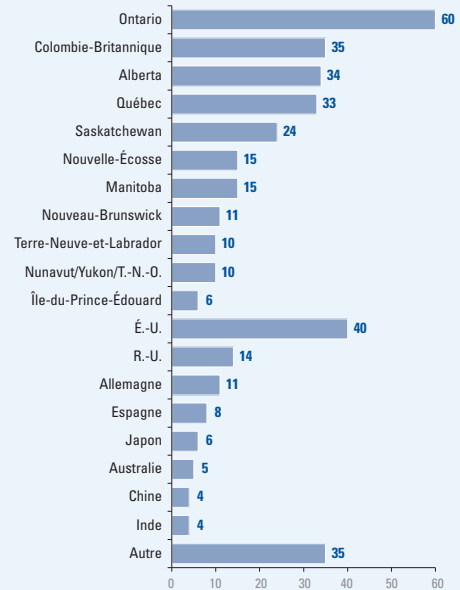
Le secteur de l'énergie éolienne au Canada a créé des pôles d'activité en Ontario, au Québec, en Colombie-Britannique et en Alberta. Les répondants ont fait état de 253 établissements pour les installations et les activités du secteur de l'éolien au Canada en 2008.

Quatre-vingt-quatre pour cent des organisations ayant répondu ont leur siège social au Canada et 38 p. 100 d'entre elles exercent également des activités ailleurs dans le monde, les États-Unis étant le choix le plus courant pour implanter des activités internationales.

Les sociétés canadiennes ont leur siège social en Ontario (46 p. 100), au Québec (13 p. 100) et en Colombie-Britannique (10 p. 100).

Les multinationales exerçant des activités au Canada représentent 15 p. 100 des entreprises ayant répondu à l'enquête. Ces entreprises s'établissent le plus souvent en Ontario, en Alberta, au Québec et en Colombie-Britannique pour mener leurs activités au Canada.

Établissements



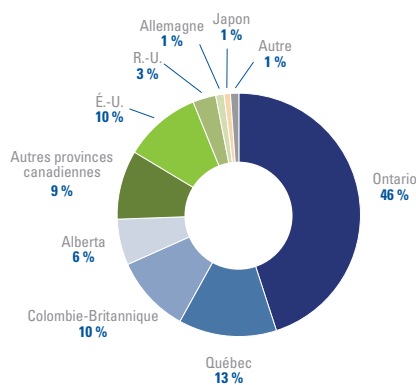
n=102

Nombre d'établissements des entreprises

Nota : i) La catégorie Autre inclut des pays comme l'Argentine, les Bahamas, la Belgique, le Brésil, le Chili, l'Estonie, la France, le Ghana, l'Indonésie, l'Irlande, l'Italie, le Mexique, des pays du Moyen-Orient, le Panama, Singapour, l'Afrique du Sud, la Suisse, la Turquie, les Pays-Bas et le Vietnam.

ii) Les entreprises pouvaient citer plus d'un établissement.

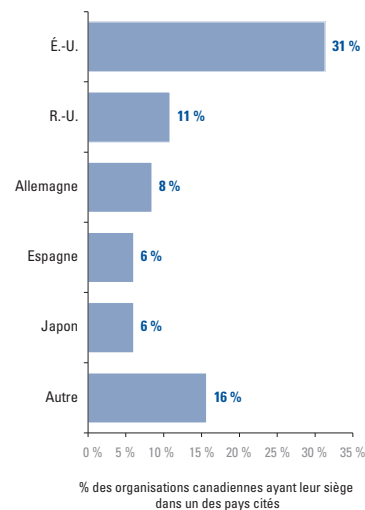
Siège social



n=98

Nota : Le pays de la catégorie Autre est la Suède.

Établissements à l'étranger des organisations ayant leur siège social au Canada



n=83

Nota : La catégorie Autre inclut l'Argentine, l'Australie, les Bahamas, la Chine, le Chili, l'Estonie, le Ghana, l'Inde, l'Italie, le Mexique, des pays du Moyen-Orient, le Panama, le Pérou, l'Afrique du Sud, Ste-Lucie, la Turquie et le Vietnam.

Activité du marché

Coup d'œil sur les intervenants

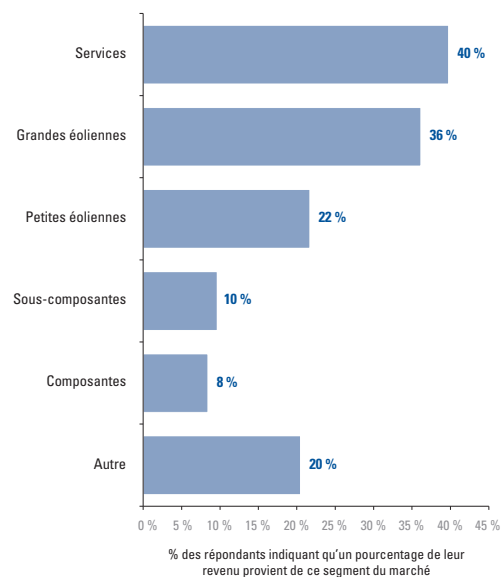
Les répondants sont le plus souvent des entreprises vouées à la fourniture de services à l'industrie et à l'élaboration de projets de grandes éoliennes.

Les organisations ayant répondu à l'enquête sur le secteur canadien de l'énergie éolienne travaillaient dans plusieurs segments du marché, notamment les services, les projets de grandes éoliennes, les projets de petites éoliennes, et la fabrication de composantes et de sous-composantes.

Quarante pour cent des organisations participent au secteur des services de l'industrie canadienne de l'énergie éolienne. Le segment des grandes éoliennes est un marché sur lequel 36 p. 100 des organisations axent leur activité. Parmi les autres secteurs d'activité de l'énergie éolienne au Canada, mentionnons les petites éoliennes (22 p. 100 des organisations*) et la fabrication de composantes et de sous-composantes, à raison de 8 et de 10 p. 100 des organisations respectivement.

* Ce pourcentage semble surévalué dans cette base de répondants par rapport à la représentation estimative dans l'industrie en général.

Principal segment d'activité



n=83

Nota : i) **Grandes éoliennes** : Il s'agit d'éoliennes commerciales comme celles que l'on trouve dans les parcs éoliens. Ces éoliennes ont une capacité nominale de 300 kilowatts ou plus.

ii) **Petites éoliennes** : Il s'agit d'éoliennes qui ont une production d'énergie plus faible que les éoliennes commerciales que l'on trouve dans les parcs éoliens. Ces petites éoliennes ont une capacité nominale de 300 kilowatts ou moins.

iii) **Composantes** : rotor, nacelle, fondation et mât.

iv) **Sous-composantes** : pales, moyeux des pales, nez de rotor, socles, viroles, châssis, arbres principaux, transformateurs, boîtes de vitesses de génératrice et capots de nacelle, entre autres.

v) La catégorie Autre inclut l'élaboration de logiciels, l'évaluation des projets et la diligence raisonnable, les permis et autorisations, les projets de transport souterrain de l'énergie, les ventes d'énergie, les activités de location et l'évaluation de la vitesse des vents.

vi) Les entreprises pouvaient indiquer plusieurs segments de marché comme sources de revenu.

Emploi

Aperçu

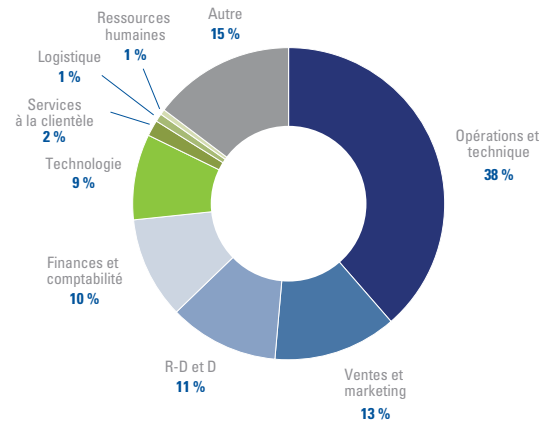
Coup d'œil sur les intervenants

Soixante et onze pour cent des sociétés canadiennes du secteur de l'énergie éolienne ayant répondu à l'enquête comptent moins de 10 employés, et leur activité est principalement centrée sur les opérations et le travail technique. On déplore une pénurie de main-d'œuvre technique qualifiée dans l'industrie, et les entreprises étaient censées embaucher entre 2008 et 2010.

Les employés qui consacraient 100 p. 100 de leur activité au secteur de l'énergie éolienne étaient affectés à la fabrication (39 p. 100 de l'effectif), à la vente et au marketing (13 p. 100 de l'effectif) ou à la R-D et D (11 p. 100 de l'effectif).

Soixante et onze pour cent des entreprises comptaient un effectif de moins de 10 employés dédié à 100 p. 100 à l'énergie éolienne. Quinze pour cent comptaient entre 11 et 25 employés, 7 p. 100 de 26 à 50 employés et 7 p. 100 en comptaient plus de 50.

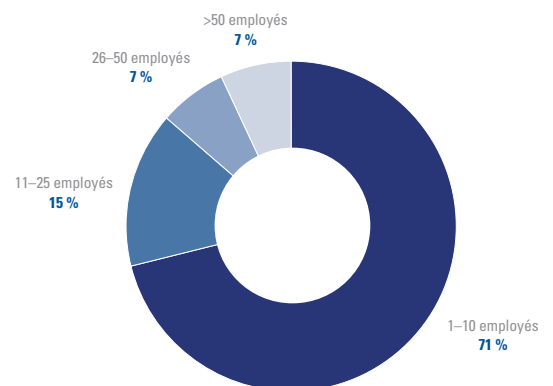
Emploi par secteur fonctionnel



n=73

Nota : La catégorie Autre comprend le personnel voué à l'évaluation environnementale, à l'élaboration de projets, aux services de technogénie, aux services juridiques, aux relations avec la collectivité, à la conception, à la construction et à l'approbation de permis.

Taille de l'effectif



n=73

Pénurie de main-d'œuvre qualifiée

Les répondants, dans une proportion de 66 p. 100, estimaient qu'il y avait une pénurie de main-d'œuvre qualifiée et expérimentée dans le secteur de l'énergie éolienne, surtout dans des domaines clés comme ceux des techniciens spécialisés, des gestionnaires de projet, des ingénieurs en installations d'énergie et des technologues ou informaticiens.

Prévisions concernant la dynamique de l'effectif

Même si les répondants ont fait part d'une pénurie de main-d'œuvre canadienne qualifiée et expérimentée, la plupart avaient toutefois l'intention d'embaucher pour élargir leur effectif dans le secteur éolien au cours des deux années suivantes.

Soixante-dix-sept pour cent des répondants ont indiqué qu'ils allaient embaucher au cours des deux années suivantes :

Quarante-sept pour cent des organisations envisageaient d'accroître leur effectif de 0 à 25 p. 100, 24 p. 100 envisageaient de l'accroître de 26 à 50 p. 100, 11 p. 100 envisageaient de pratiquement doubler leur effectif au cours des deux années suivantes et 18 p. 100 envisageaient de l'accroître de plus de 100 p. 100.

Pénurie de main-d'œuvre qualifiée



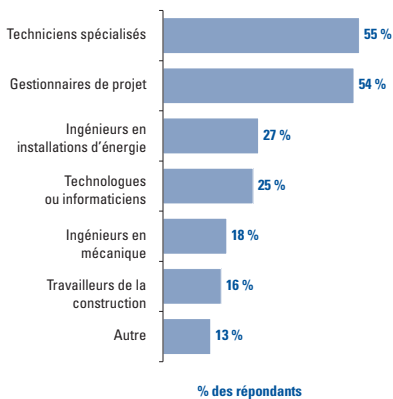
n=98

Prévisions concernant la dynamique de l'effectif



n=99

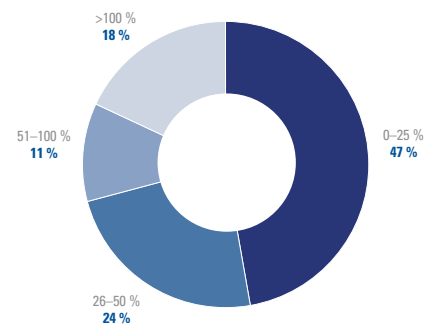
Principaux domaines de pénurie de main-d'œuvre qualifiée et d'expérience



n=67

Nota : La catégorie Autre comprend les évaluateurs des répercussions environnementales, les soudeurs, le personnel de ventes et de marketing, les outilleurs-ajusteurs, les installateurs d'éolienne et les directeurs de travaux.

Augmentation prévue de la taille de l'effectif au cours des deux prochaines années



n=55

Revenu

Coup d'œil sur les intervenants

Quarante-quatre entreprises ont répondu aux questions sur le revenu. La majorité d'entre elles sont de petites organisations en croissance : 53 p. 100 avaient un revenu inférieur à 1 million de dollars et une écrasante majorité d'entre elles s'attendaient à ce que leur revenu affiche un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 10 p. 100 ou plus entre 2008 et 2010. Cette base de répondants semble être caractérisée par la présence de quelques grandes sociétés; 80 p. 100 du revenu était généré par 19 p. 100 des entreprises ayant fourni de l'information sur le revenu.

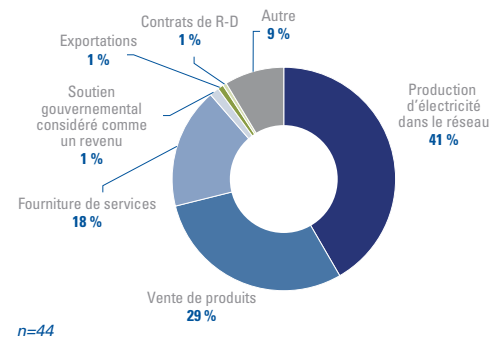
Environ 60 p. 100 des répondants avaient participé à des activités productrices de revenu en 2008. Ces revenus proviennent dans une proportion de 42 p. 100 de l'électricité produite dans le réseau, de 29 p. 100 de la vente de produits et de 18 p. 100 de la fourniture de services. Les organisations avaient aussi bénéficié d'autres sources pour produire 9 p. 100 de leur revenu en 2008, dont celle de la construction de centrales éoliennes. Les revenus de contrats de R-D représentent 1 p. 100 du revenu des répondants tiré de l'industrie. On trouvera des précisions sur l'activité de R-D et D à la **page 11** du présent rapport.

Les sociétés sont principalement des petites et moyennes entreprises; 53 p. 100 des entreprises ayant répondu à l'enquête avaient un revenu inférieur à 1 million de dollars, 26 p. 100 avaient un revenu situé dans la fourchette de 1 à 10 millions de dollars et 21 p. 100 avaient un revenu supérieur à 10 millions de dollars. Ce groupe de répondants semble être caractérisé par la présence de quelques grandes entreprises; 80 p. 100 du revenu était généré par 19 p. 100 des répondants ayant fourni de l'information sur leur revenu.

Le revenu de 74 p. 100 des répondants provenait de leurs activités sur le territoire canadien. Les trois provinces où sont produits la plupart des revenus se rapportant à l'énergie éolienne sont l'Ontario, à hauteur de 25 p. 100; le Québec, à hauteur de 16 p. 100; et l'Alberta, à hauteur de 15 p. 100. Les pays étrangers qui sont la source de la plus grande partie du revenu d'exportation sont les États-Unis, dans une proportion de 17 p. 100, et le Royaume-Uni, dans une proportion de 1 p. 100.

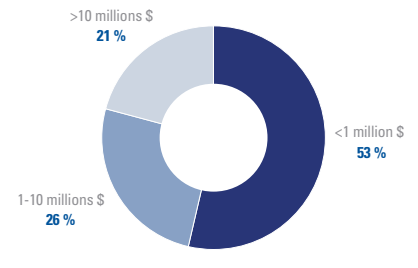
Soixante-huit pour cent des répondants s'attendaient à ce que leur revenu affiche une croissance robuste (plus de 10 p. 100 par an) au cours des deux années suivantes. Parmi eux, 32 p. 100 prévoyaient une augmentation de leur revenu à un TCAC situé dans une fourchette de 11 à 25 p. 100; 12 p. 100 s'attendaient à une augmentation à un TCAC situé dans une fourchette de 26 à 50 p. 100; et 26 p. 100 s'attendaient à ce que leur revenu affiche un TCAC dépassant 50 p. 100.

Revenu segmenté par catégorie

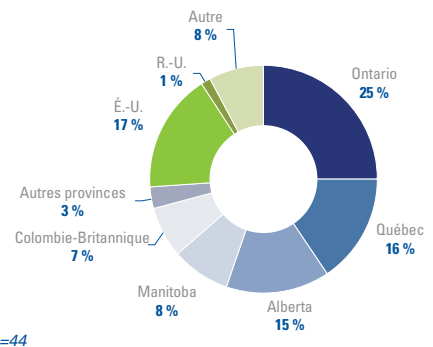


Nota : La catégorie Autre inclut la construction, la maintenance, les essais, les services juridiques et les évaluations environnementales.

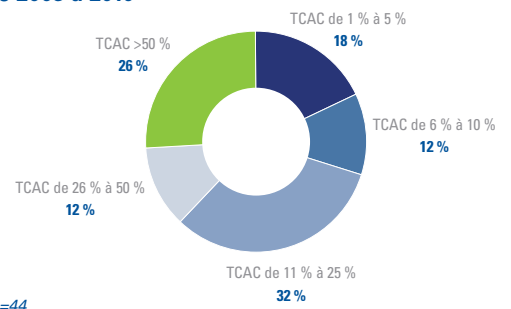
Taille de l'entreprise selon le revenu



Revenu segmenté selon la région d'activité



Prévisions de croissance du revenu, selon le TCAC, de 2008 à 2010



Recherche-développement et démonstration (R-D et D)

Coup d'œil sur les intervenants

Le groupe de répondants a fait des investissements en R-D et D dans le secteur canadien de l'énergie éolienne. Sept pour cent du revenu a été investi dans la R-D et D en 2008. C'est l'Ontario et les États-Unis qui réalisent la plus grande partie de l'activité de R-D et D.

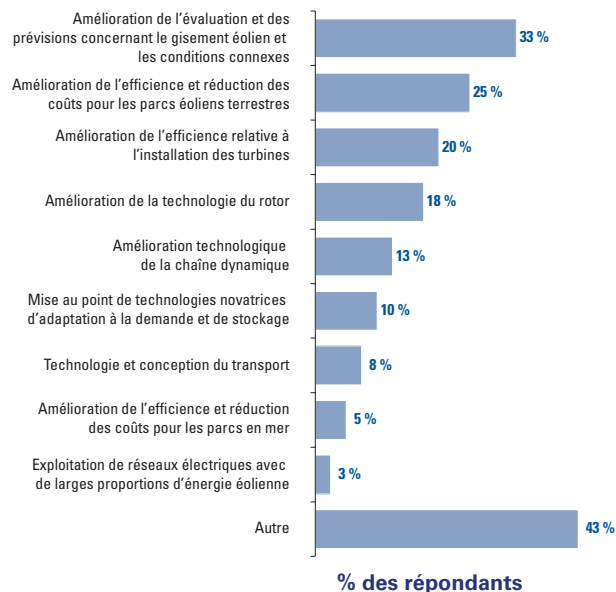
Activité de R-D et D

Quarante organisations (40 p. 100 des répondants) ont participé à des activités de R-D et D en 2008, principalement axées sur l'amélioration de l'évaluation et des prévisions concernant les gisements éoliens et les conditions connexes (33 p. 100), l'amélioration de l'efficacité et la réduction des coûts pour les parcs éoliens terrestres (25 p. 100) et l'amélioration de l'efficacité relative à l'installation des éoliennes (20 p. 100).

Dépenses de R-D et D et financement

Quatre-vingt-treize pour cent des dépenses sont consacrées à des activités de R-D et 7 p. 100 à des activités de démonstration. Les entreprises ont financé 69 p. 100 de leurs dépenses au chapitre de la R-D et D en 2008 grâce au revenu d'exploitation, le reste provenant du gouvernement du Canada (7 p. 100), de gouvernements étrangers (7 p. 100) et d'universités ou d'instituts universitaires (6 p. 100).

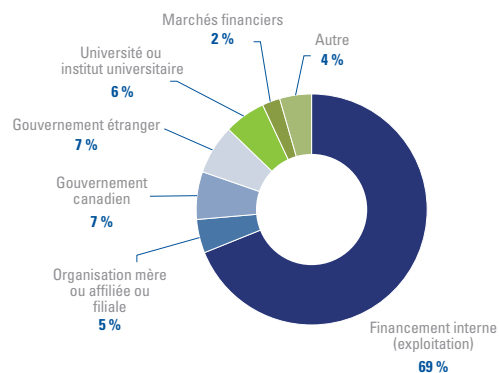
Activité de recherche-développement et démonstration



n=40

Nota : La catégorie Autre inclut les évaluations environnementales, les études au radar pour les oiseaux et les chauves-souris, la fabrication de génératrices pour des températures inférieures à -40 degrés C, l'éclairage à diode électroluminescente, la fabrication de composantes, les revêtements protecteurs, la technologie de surveillance de l'huile, les fondations à ancrage hélicoïdal, les convertisseurs et les systèmes de commande.

Source de financement pour la R-D et D



n=25

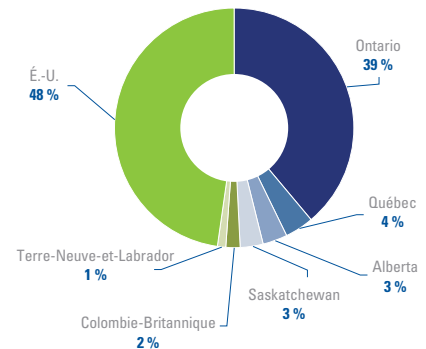
Nota : La catégorie Autre inclut le capital de risque et les sources se rattachant aux gouvernements provinciaux.

Activité de R-D et D par région

Des données géographiques ont été fournies pour 91 p. 100 des dépenses de R-D et D. Au Canada, l'Ontario devance toutes les régions avec 39 p. 100 des dépenses de R-D et D. Il est suivi du Québec où les dépenses de R-D et D sont de 4 p. 100.

Toutefois, les entreprises canadiennes ont également été actives en R-D à l'étranger. Ainsi, l'activité de R-D et D des entreprises canadiennes aux États-Unis représente 48 p. 100 des dépenses totales enregistrées à ce chapitre.

R-D et D par région



n=25

Partenariats en matière de R-D et D

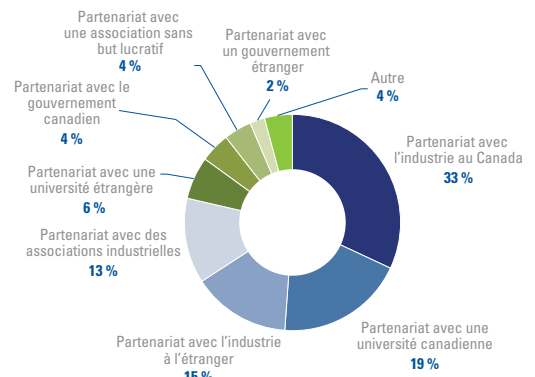
Cinquante pour cent des répondants ayant participé à des activités de R-D et D en 2008 avaient conclu des partenariats de recherche avec d'autres organisations et, par conséquent, 20 entreprises ont fait état de partenariats de recherche. Au total, 48 partenariats de recherche avaient été formés en 2008, dont 15 (33 p. 100) avec l'industrie au Canada, neuf (19 p. 100) avec des universités canadiennes et sept autres (15 p. 100) avec l'industrie à l'étranger.

Partenariats en matière de R-D et D

Nombre de partenariats

48

Types de partenariats en matière de R-D et D



n=48

Nota : La catégorie Autre inclut des partenariats avec une entreprise privée (sans qu'on sache s'il s'agit d'un partenariat au Canada ou à l'étranger) ainsi qu'avec un gouvernement provincial ou territorial.

Financement et investissements

Sources de financement

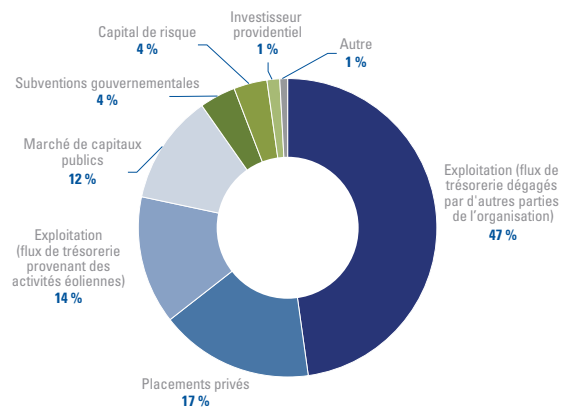
En 2008, les initiatives du domaine de l'énergie éolienne ont été principalement stimulées par le flux de trésorerie d'exploitation. Quatorze pour cent du financement provenait du flux de trésorerie des activités relatives à l'énergie éolienne et 47 %, du flux dégagé par d'autres parties de l'organisation.

Les organisations de cette base de répondants du secteur de l'énergie éolienne se sont également appuyées sur les placements privés (17 p. 100), les marchés financiers (14 p. 100), le capital de risque (4 p. 100) et les subventions gouvernementales (4 p. 100) comme autres sources de financement de leurs initiatives et activités entreprises en 2008 dans le secteur de l'énergie éolienne.

Investissements

Les 37 organisations qui ont fourni de l'information sur leurs dépenses en machinerie et équipement ont indiqué que, en moyenne, 11 p. 100 de leurs dépenses totales à ce chapitre étaient reliées à l'activité éolienne en 2008. Les principales pièces d'équipement achetées par les entreprises du secteur canadien de l'énergie éolienne étaient du matériel de commande numérique par ordinateur, du matériel de forage et de perçage, des indicateurs, du matériel de levage, des tours météorologiques, des outils et appareils d'entretien, des moules et coffrages, du matériel de sécurité, du matériel d'essai, des outils, des camions, des turbines, des tours à monter et des génératrices éoliennes.

Sources de financement



n=41

Nota : La catégorie Autre inclut les crédits d'impôt au chapitre de la R-D et les investisseurs privés n'appartenant pas à la catégorie des investisseurs providentiels, les placements privés ou le capital de risque.

Coup d'œil sur les intervenants

Seize pour cent du montant total du financement des initiatives relatives à l'énergie éolienne en 2008 a été investi dans de la machinerie et de l'équipement destiné à l'éolien. Les répondants semblent s'autofinancer, puisque 62 p. 100 des fonds proviennent du flux de trésorerie d'exploitation.

Importations et exportations

Coup d'œil sur les intervenants

Les répondants du secteur canadien de l'énergie éolienne ne sont pas des entreprises axées sur l'exportation et comptent sur l'Allemagne et les États-Unis pour l'importation des composants clés, notamment les génératrices et les pales.

Dynamique des importations

Trente-neuf pour cent des organisations (40 p. 100 des répondants) ont indiqué qu'elles importaient les composants des éoliennes. Ces organisations ont importé environ 72 p. 100 des composants et ont acheté le reste sur le marché intérieur.

Les organisations qui ont importé des composants et des services sont principalement des sociétés de développement qui participent au marché des grandes éoliennes et des fabricants faisant partie du marché des petites éoliennes.

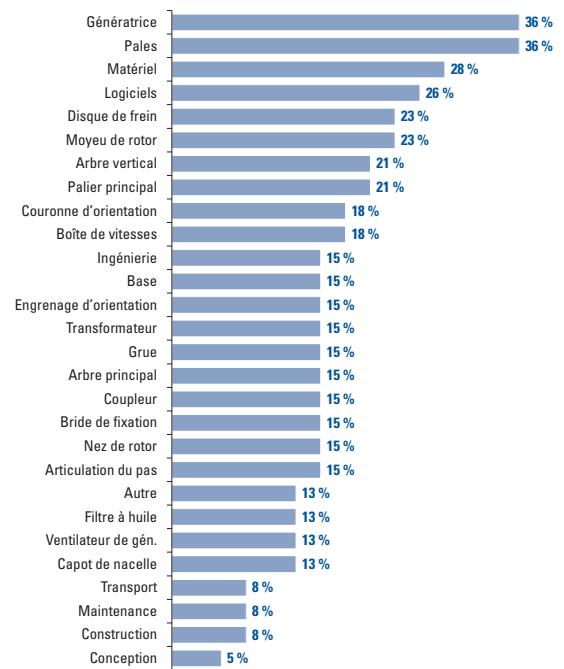
Les composants le plus souvent importés sont les pales (36 p. 100 des importateurs), les génératrices (36 p. 100) et le matériel (28 p. 100). Ces composants proviennent principalement des États-Unis (49 p. 100), de l'Allemagne (24 p. 100), de l'Inde (9 p. 100) et de la Chine (7 p. 100).

Dynamique des importations

% des répondants qui importent des produits ou des services du secteur éolien 40 %

% de composants achetées à l'étranger 72 %

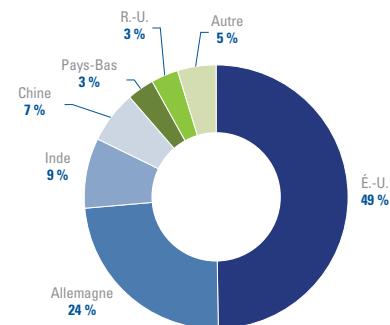
Composantes le plus souvent importées



% des importateurs qui importent cette composante

n=39

Pays d'origine des composants achetées à l'étranger



n=158 indications de composants achetées à l'étranger

Nota : La catégorie Autre inclut l'Italie, le Danemark, la Finlande, le Japon, la Pologne et la Roumanie.

Dynamique des exportations

Seulement 10 organisations (10 p. 100) ont indiqué qu'elles exportaient des produits ou des services. Toutefois, les organisations exportatrices de composantes du secteur de l'éolien comptaient sur ces marchés d'exportation à hauteur de 98 p. 100 de leur revenu. Ces organisations sont le plus souvent des fabricants qui approvisionnent le marché des petites éoliennes. Les produits et services le plus souvent exportés sont les génératrices (40 p. 100 des exportateurs), les arbres d'entraînement (30 p. 100 des exportateurs), les pales (30 p. 100 des exportateurs) et les services d'ingénierie (30 p. 100 des exportateurs). D'après les répondants, ces composantes sont principalement exportées aux États-Unis.

Dynamique des exportations

| | |
|--|-------------|
| % des répondants qui exportent des produits ou des services du secteur éolien | 10 % |
|--|-------------|

| | |
|--|-------------|
| % du revenu provenant du marché international pour les entreprises canadiennes qui exportent des produits ou services | 98 % |
|--|-------------|

Performance prévue et dynamique du marché

Croissance du marché et moteurs de la croissance

Interrogés sur leurs prévisions concernant le niveau de croissance du secteur canadien de l'énergie éolienne au cours des deux années suivantes, 67 p. 100 des répondants ont indiqué que le marché afficherait un niveau de croissance élevé (TCAC de 10 à 25 p. 100) ou très élevé (25 p. 100 ou plus). Les subventions et stimulants gouvernementaux (82 p. 100), la réglementation gouvernementale (50 p. 100) ainsi que les processus d'approvisionnement provinciaux (43 p. 100) sont considérés par les répondants comme les principaux moteurs (parmi les trois principaux) de la croissance entre 2008 et 2010.

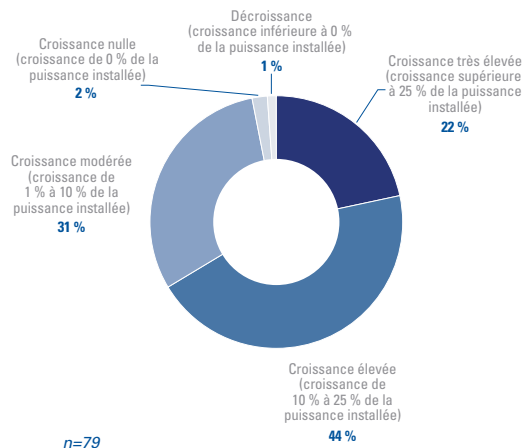
Quarante et un pour cent des répondants ont indiqué que les subventions et stimulants gouvernementaux seraient le principal moteur de la croissance entre 2008 et 2010.

Coup d'œil sur les intervenants

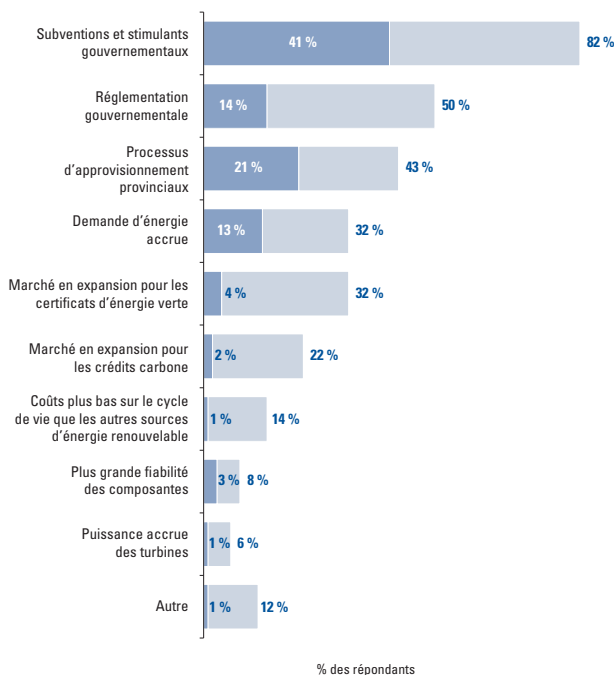
Les répondants ont indiqué que d'autres stimulants et initiatives parrainés par le gouvernement s'imposent pour soutenir la croissance du marché canadien de l'énergie éolienne. Pour rivaliser à armes égales avec de grands partenaires commerciaux, comme les États-Unis, l'Allemagne et la Chine, les intervenants souhaitent que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux continuent d'appuyer le secteur grâce à des subventions gouvernementales attrayantes. L'Ontario a pris les devants au Canada, en instaurant les tarifs de rachat garantis, et les répondants qui ont fait des commentaires ont suggéré que d'autres provinces lui emboîtent le pas pour soutenir la croissance de l'industrie canadienne de l'énergie éolienne.

Le programme de TRG de l'Ontario est considéré par les répondants comme un élément positif pour le secteur et les intervenants de l'industrie estiment que d'autres stimulants précis sont nécessaires pour attirer l'investissement dans l'industrie des petites éoliennes.

Niveau de croissance attendu du marché au cours des deux prochaines années



Moteurs de la croissance



■ % des répondants classant cet élément comme le principal moteur de la croissance
 ■ % des répondants classant cet élément parmi les trois principaux moteurs de la croissance

n=101

Nota : La catégorie Autre inclut l'accès au capital, le coût des turbines, l'accès au réseau public pour les petits exploitants de l'énergie éolienne, les prix à la consommation de l'énergie renouvelable, les initiatives gouvernementales à long terme et la solidité d'Hydro-Québec.

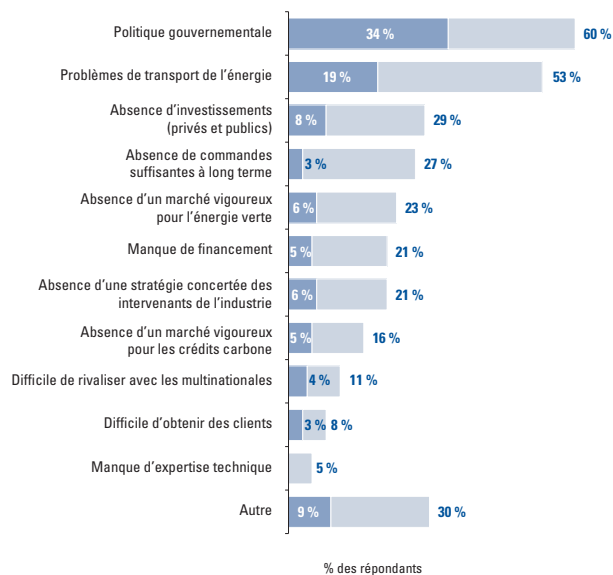
Obstacles à la croissance du marché

Les intervenants de l'industrie pensent qu'il existe encore des obstacles qui freinent la croissance du secteur canadien de l'énergie éolienne. Et la politique gouvernementale est considérée à la fois comme un moteur clé de la croissance et comme un obstacle clé (parmi les trois obstacles les plus importants) à la croissance par 60 p. 100 des répondants. En fait, aux yeux de 34 p. 100 des répondants, la politique gouvernementale constitue le principal obstacle à l'expansion future du marché.

Les problèmes de transport de l'énergie sont l'enjeu qui occupe le deuxième rang, pour 53 p. 100 des répondants, et on s'attendait à ce qu'ils freinent la croissance de l'industrie au cours des deux années suivantes. Les répondants ont indiqué que l'absence d'accès au transport pour les projets de production d'énergie éolienne constituait un problème résultant de l'insuffisance des investissements dans l'infrastructure de transport et du fait que cette dernière appartient à l'État.

Certains répondants ont également formulé des commentaires sur l'opposition des citoyens à l'installation de parcs éoliens dans leur région. Selon leurs commentaires, même si l'opinion publique semble appuyer la mise en valeur des énergies renouvelables et les projets en ce sens, l'opposition des résidents reste une réalité.

Obstacles à la croissance du marché



■ % des répondants classant cet élément comme le principal obstacle à la croissance
 ■ % des répondants classant cet élément parmi les trois principaux obstacles à la croissance

n=101

Nota : La catégorie Autre inclut la complexité des formalités pour l'obtention des permis, l'opposition des résidents, l'accès au capital, le manque de subventions, le manque de politique protectionniste, le manque de stimulants provinciaux à l'extérieur de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique, et l'absence d'un marché pour les crédits carbone.

Politique gouvernementale, subventions et stimulants

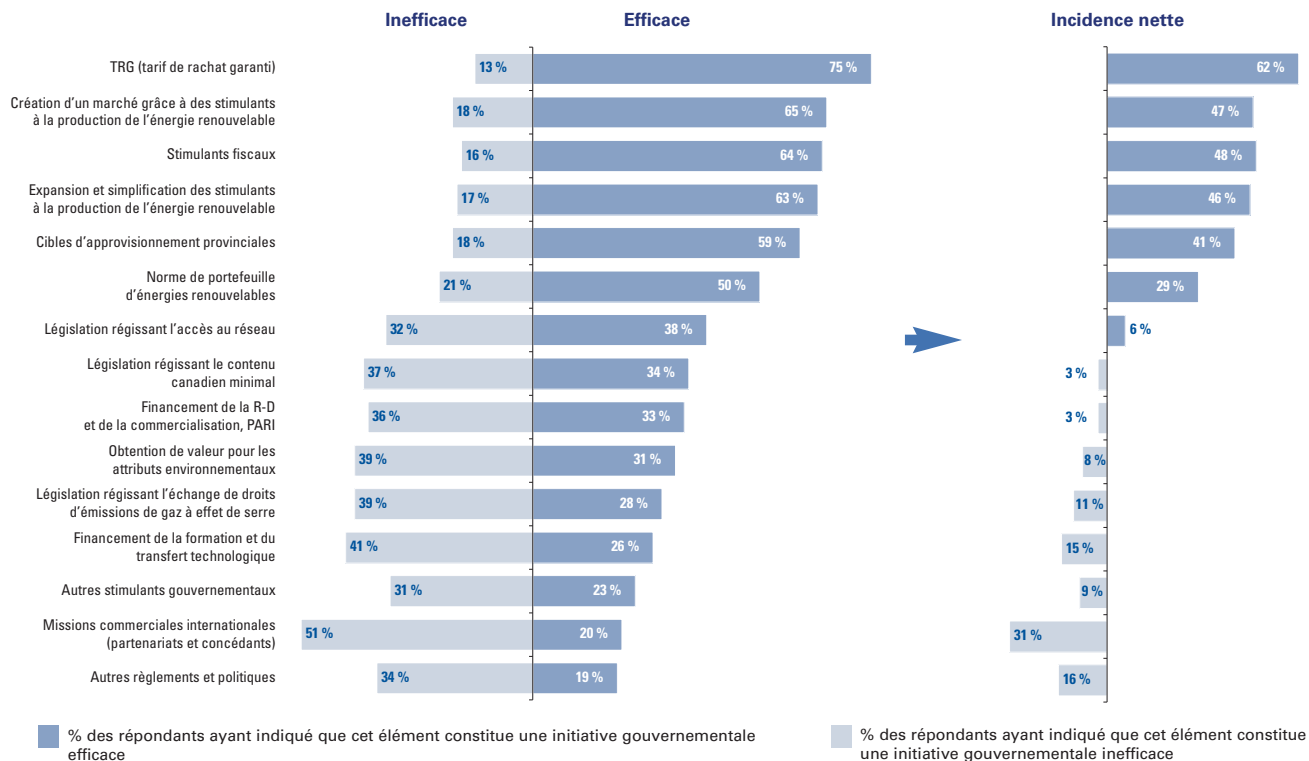
Initiatives gouvernementales stimulant la croissance de l'industrie

Les politiques, subventions et stimulants du gouvernement ne sont pas tous considérés d'un bon œil par les répondants. Les initiatives gouvernementales sont perçues à la fois comme un moteur de la croissance et comme un obstacle. Les cinq principaux stimulants, règlements et politiques considérés comme les grands moteurs de la croissance sont le programme de TRG (75 p. 100), la création d'un marché par l'intermédiaire de stimulants à la production d'énergie renouvelable (65 p. 100), les stimulants fiscaux (64 p. 100), l'expansion et la simplification des stimulants à la production d'énergie renouvelable (63 p. 100), et les cibles d'approvisionnement provinciales (59 p. 100).

Initiatives gouvernementales inefficaces pour stimuler la croissance de l'industrie

Les cinq principales mesures gouvernementales, à savoir stimulants, règlements et politiques jugés inefficaces pour stimuler la croissance de l'industrie sont : les missions commerciales internationales à l'appui des partenariats et de l'obtention de licences (51 p. 100), le financement de la formation et du transfert technologique (41 p. 100), l'obtention de valeur pour les attributs environnementaux (39 p. 100), la législation régissant les échanges d'émissions de gaz à effet de serre (39 p. 100) et la législation exigeant un contenu canadien minimal (37 p. 100).

Stimulants, règlements et politiques du gouvernement



n=102

Coup d'œil sur les intervenants

Selon les répondants, l'accès au réseau constitue un défi pour les petites et moyennes entreprises du marché canadien et en raison de l'infrastructure vieillissante du réseau au Canada, des travaux s'imposent pour améliorer l'accès de ces organisations au marché.

Bien que les participants au marché jugent efficaces les politiques, stimulants et règlements gouvernementaux récemment adoptés, notamment le Programme de tarif de rachat garanti ainsi que les stimulants à la production d'énergie renouvelable, ils ont fait valoir la nécessité d'élargir ces programmes pour inclure des incitatifs axés sur la stimulation de la demande du marché. Plusieurs organisations de petite et de moyenne taille ont fait état de difficultés pour trouver un marché au Canada et de difficultés d'accès.

Conclusion

Au 31 décembre 2008, les 102 entreprises du secteur canadien de l'énergie éolienne visées par la présente enquête présentaient les caractéristiques suivantes :

- Le secteur est constitué principalement de sociétés fermées participant à des projets de grandes éoliennes et d'entreprises fournissant des services à l'industrie.
- La plupart des entreprises canadiennes ont leur siège social en Ontario (45 p. 100 des répondants) et sont le plus souvent des petites entreprises comptant de 1 à 10 employés.
- Les entreprises tirent principalement leur revenu de l'électricité produite pour le réseau tout comme de la vente de produits et de services.
- Quarante pour cent des répondants participent à des activités de R-D et D en 2008. Cinquante pour cent de ceux qui participent à des activités de R-D et D travaillent en partenariat avec d'autres organisations.
- En 2008, les entreprises financent leurs activités relatives à l'éolien principalement à partir de leur flux de trésorerie d'exploitation.
- Le secteur canadien de l'énergie éolienne, en 2008, semble être un importateur net, puisque 40 p. 100 des répondants ont déclaré qu'ils importaient des composantes. De plus, seulement 10 p. 100 des organisations ont indiqué qu'elles exportaient des composantes et des produits.
- Le secteur canadien de l'énergie éolienne s'attendait à une croissance robuste au cours des deux années suivantes; 67 p. 100 des répondants estimaient que le marché

afficherait un niveau de croissance élevé (TCAC de 10 à 25 p. 100) ou très élevé (TCAC supérieur à 25 p. 100).

- En tant que moteur de la croissance de l'industrie, les politiques, subventions et stimulants gouvernementaux sont considérés à la fois comme efficaces et inefficaces. Le programme de TRG, les stimulants à la production d'énergie renouvelable, les stimulants fiscaux et les cibles d'approvisionnement provinciales sont vus d'un bon œil par les répondants. En revanche, les missions commerciales gouvernementales, le financement du transfert de technologie et, enfin, la législation régissant les émissions de gaz à effet de serre ainsi que le contenu canadien minimal sont considérés par les répondants comme des initiatives gouvernementales inefficaces.

Le gouvernement du Canada, l'Association canadienne de l'énergie éolienne et KPMG tiennent à remercier les organisations qui ont participé à l'enquête. Leur participation à cette étude a permis de brosser un tableau partiel de l'incidence économique du secteur de l'énergie éolienne au Canada et de donner un aperçu de l'investissement global, de l'emploi, de la R-D et du revenu de l'industrie. Cette information fournira la base de futures enquêtes annuelles qui devraient nous permettre, à terme, d'établir des données de référence pour saisir les tendances au fil du temps et recueillir l'information d'aide à la décision dont nous avons besoin pour encourager l'investissement au Canada dans le secteur et fournir aux décideurs des données objectives liées à sa performance.

Méthode et taux de réponse

Le *Rapport de travail sur les paramètres de l'industrie pour le secteur canadien de l'énergie éolienne* est la première édition d'un recueil d'information sur l'industrie canadienne de l'énergie éolienne.

Au total, quelque **420** organisations associées au secteur de l'énergie éolienne au Canada ont été invitées à participer à l'élaboration du présent profil. Les organisations ayant accepté l'invitation sont répertoriées à la fin du rapport. Il s'agit principalement de sociétés fermées et de sociétés ouvertes qui sont actuellement membres de l'ACEE. Au total, **102** organisations ont répondu, ce qui représente un taux de réponse de **24 p. 100**. En raison du **niveau de réponse**, certaines données sur l'emploi, le revenu, les dépenses de R-D et D et les investissements ont été exclues du rapport.

Le questionnaire d'enquête visait à saisir des données sur les aspects financiers, l'emploi, la R-D, les importations et les exportations, ainsi que sur le marché pour l'année civile 2008, mais l'enquête elle-même a été réalisée en février 2010. Les répondants n'ont pas tous répondu à toutes les questions du questionnaire.

Tous les résultats sont présentés sous une forme regroupée pour protéger la confidentialité des répondants. Aucune recherche n'a été effectuée concernant l'exhaustivité des données fournies par les répondants et on n'a pas non plus exploré les raisons de l'absence de réponse à certaines questions. Toutes les données financières sont présentées en dollars canadiens.

Association canadienne de l'énergie éolienne

L'Association canadienne de l'énergie éolienne (ACEE) est une association sans but lucratif qui œuvre pour le compte de ses membres afin de faciliter et de promouvoir une croissance responsable et durable de l'énergie éolienne au Canada. L'énergie éolienne constitue un volet important de l'avenir énergétique du Canada et sera la source de nouveaux investissements et emplois dans les collectivités canadiennes, en plus de contribuer à un environnement plus propre au profit des générations à venir. Créée en 1984, l'ACEE défend les intérêts du secteur éolien et participe à l'élaboration de politiques auprès des différents pouvoirs publics. Elle déploie une large gamme d'activités de communication et de relations externes, offrant des possibilités de formation et de maillage à tous les intervenants.

Industrie Canada

Industrie Canada a pour objectif de renforcer la compétitivité de l'industrie canadienne. Il incombe au Ministère de maintenir les voies de communication avec les secteurs clés afin de faciliter la prise en compte des intérêts de l'industrie dans le processus décisionnel gouvernemental grâce à des renseignements utiles et de faire part à l'industrie du point de vue du gouvernement; d'analyser les défis auxquels se heurtent les secteurs clés de l'économie et les possibilités qui s'offrent à eux; de proposer au gouvernement des mesures à prendre face à des défis ou à des possibilités extraordinaires; et de mettre en œuvre des programmes et des services adaptés à la situation.

KPMG

KPMG a une vaste expérience du secteur de l'énergie éolienne. Le cabinet a établi 12 centres d'excellence dédiés à l'énergie et aux services publics dans des villes clés du monde pour appuyer les entreprises du secteur de l'énergie éolienne et les aider à relever leurs défis.

KPMG fait appel à un réseau mondial de professionnels travaillant dans le secteur de l'énergie éolienne, qui se consacrent notamment aux aspects financiers et aux questions de génie. Il s'agit de donner aux intervenants du secteur éolien l'accès à des connaissances, à des compétences et à des ressources utiles, en phase avec les progrès techniques. Nous continuons de jouer un rôle actif dans le secteur éolien en réalisant des études, en parrainant des congrès et en participant à diverses autres initiatives, notamment en assumant un rôle de leadership dans la présentation des positions de l'industrie aux organes décisionnels et aux pouvoirs publics. Notre objectif est de devenir un conseiller de confiance auprès des intervenants sur les marchés à l'échelon local, national et planétaire.

Participants à l'enquête de 2008

3M Canada
Activa Environnement Inc.
Aeolis Wind Power
All Canada Crane
Altus Group
AMEC Americas Limited
Anemos Energy Corporation
Automatic Coating Limited
Barque Renewables
BelPacific Excavating And Shoring LP
Benign Energy Canada Inc.
Black & McDonald Limited
Carlsun Energy Solutions Inc.
Chinodin Wind Power
Cleanfield Energy
Composotech Structures Inc.
DLB Cranes Ltd
EHV Power
Electric Motor Service Limited
Emera Inc.
Endurance Wind Power Inc.
Enmax
Eocycle Technologies Inc.
Eon Windelectric
Erico International
Free Breeze Energy Systems Ltd.
Gilead Power Corporation
Golder Associates Ltd.
Great Lakes Wind Network
Groupe Collegia-Cégep de la Gaspésie et des Îles
Hemmera
Horizon Legacy Energy Corp
Hydac Corporation (Canada)
Ideal Gear And Machine Works Inc.
Innergex Renewable Energy Inc.
Institut de l'énergie éolienne du Canada
IPC Energy
Joss Wind Power Inc.
JP Pinard Consulting Engineer
Katabatic Power Corp.
Kinecor LP
Knight Piesold Ltd.
Magenn Power Inc.
Mcswain Manufacturing Corporation
Miller Thomson LLP
Mistaya Engineering Inc.
Naikun Wind Energy Group Inc.
Natural Power Consultants
Nextera Energy Canada
Northern Power Systems
NRG Systems, Inc.
Ortech Consulting Inc.
Parker Canada
Perwind Inc.
Premier Renewable Energy
Prometek Inc.
Prowind Canada
Redriven Power Inc.
Repower Systems Inc.
Robert B. Somerville Co. Limited
Saskatchewan Research Council
Shear Wind Inc.
Sherwood Electromotion Inc.
SKF Canada
Sky Generation Inc.
Sky Harvest Windpower Corp.
Sunforce Products Inc.
Technostrobe
Westsource
Williams Form Hardware And Rockbolt (Canada) Ltd.
Wind Dynamics Inc.
Wind Simplicity Inc.
Windstream Energy

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., cabinet de vérification, de fiscalité et de services-conseils (kpmg.ca) et société canadienne à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet canadien membre de KPMG International Cooperative (« KPMG International »). Les cabinets membres de KPMG International comptent 140 000 professionnels, dont plus de 7 900 associés, dans 146 pays.

Les cabinets indépendants membres du réseau KPMG sont affiliés à KPMG International, entité suisse. Chaque cabinet membre est une personne morale distincte et indépendante, et se décrit comme tel.

L'information publiée dans le présent document est de nature générale. Elle ne vise pas à tenir compte des circonstances de quelque personne ou entité particulière. Bien que nous fassions tous les efforts nécessaires pour assurer l'exactitude de cette information et pour vous la communiquer rapidement, rien ne garantit qu'elle sera exacte à la date à laquelle vous la recevrez ni qu'elle continuera d'être exacte dans l'avenir. Vous ne devez pas y donner suite à moins d'avoir d'abord obtenu un avis professionnel se fondant sur un examen approfondi des faits et de leur contexte.

KPMG et le logo de KPMG sont des marques déposées de KPMG International Cooperative (« KPMG International »), entité suisse.
© 2010 KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., société canadienne à responsabilité limitée et cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Cooperative (« KPMG International »), entité suisse. Tous droits réservés. Imprimé au Canada. 3269